Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PH, veuillez visiter :
capaph.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP PRODUCTIONS HORTICOLES • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE GESTION : CAPA PRODUCTIONS HORTICOLES

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-PH-EP1** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse juridique d'une situation de travail (4 questions) **Page 3**

2. Analyse managériale et stratégique (3 questions) **Page 6**

3. Analyse économique et calculs de gestion de l'activité plantes en pots (4 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://capaph.fr/assets/annales/cap-ph/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/CAP PH - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d'une situation de travail

Mme Lenoir rempote des plants et prépare des commandes sous un contrat de prestation et un statut de micro-entrepreneuse, mais travaille selon un planning et des directives de la gérante. À partir des textes et de la décision de justice fournis, il faut examiner les indices de subordination et compléter la grille de raisonnement juridique.

Qualification des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les faits utiles de la situation. Distinguez le statut déclaré par Mme Lenoir des conditions concrètes dans lesquelles elle travaille.

Mme Lenoir a le statut déclaré de **micro-entrepreneuse** : elle a signé un contrat de prestation et facture chaque mois. Concrètement, elle travaille régulièrement du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, selon un planning fixé par la gérante. Celle-ci lui attribue les tâches, contrôle le travail et exige des reprises. Mme Lenoir utilise principalement les outils et les plants de l'exploitation. Ces conditions peuvent évoquer une activité salariée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Statut déclaré : prestataire indépendante. Conditions de travail : activité régulière organisée et contrôlée par la gérante.

Problème de droit et règle applicable

Question 1.2. Formulez le problème de droit sous la forme d'une question. Indiquez la règle de droit applicable en vous appuyant sur le DT 1, y compris le critère déterminant du lien de subordination.

> **Problème de droit :** Mme Lenoir peut-elle être reconnue salariée malgré son statut de micro-entrepreneuse et son contrat de prestation ?

Les articles L. 8221-6 et L. 8221-6-1 du Code du travail posent une présomption d'indépendance liée à l'immatriculation. Elle peut être renversée si les prestations sont réalisées sous un lien de subordination juridique permanent. Selon l'arrêt Société générale du 13 novembre 1996, celui-ci se caractérise par le pouvoir de donner des ordres et directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements. Un service organisé par le donneur d'ordre peut aussi être un indice.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le juge recherche un lien de subordination juridique permanent en examinant les conditions réelles de travail.

Application aux faits

Question 1.3. Appliquez la règle aux faits. Présentez les éléments qui peuvent appuyer ou contredire l'existence d'un lien de subordination, puis formulez une conclusion motivée sur la qualification possible de la relation. Complétez la grille de raisonnement juridique du DR 1.

Le planning régulier, les consignes, le contrôle et les reprises demandées appuient l'existence d'un lien de subordination. L'utilisation des moyens de l'exploitation et l'organisation du travail par la gérante renforcent ces indices. L'annonce de ne plus confier de journées après le désaccord peut évoquer une mesure de sanction, sans suffire à la démontrer.

- **Éléments contraires :** Mme Lenoir est immatriculée comme micro-entrepreneuse, a signé un contrat de prestation et facture son activité.
- **Conclusion :** une requalification en contrat de travail est envisageable si le juge retient la subordination au vu de l'ensemble des faits.

DR 1 - grille juridique complétée

Grille de raisonnement juridique

Étape du raisonnement	Réponse du candidat
Faits utiles et qualification juridique	Micro-entreprise, factures ; travail organisé
Problème de droit	Salariée malgré le statut indépendant ?
Règle applicable	Ordres, contrôle et sanction
Application aux faits	Planning imposé, tâches contrôlées, reprises
Conclusion motivée	Requalification possible selon le juge

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les indices de subordination sont importants ; une requalification en contrat de travail reste soumise à l'appréciation du juge.

Portée de la décision

Question 1.4. Expliquez la portée de la décision reproduite dans le DT 1 pour la situation de Mme Lenoir. Indiquez pourquoi le nom donné au contrat ne suffit pas, à lui seul, à trancher la question.

1. L'arrêt de la Cour de cassation du 13 novembre 1996 énonce le critère général du lien de subordination : l'employeur donne des ordres et directives, contrôle leur exécution et peut sanctionner les manquements. Il fournit une règle d'analyse, mais ne tranche pas la situation de Mme Lenoir.
2. Le contrat de prestation et le statut indépendant constituent des éléments à prendre en compte, mais ne déterminent pas à eux seuls la qualification. Le juge examine les conditions effectives de travail et peut reconnaître un contrat de travail si les faits établissent une subordination.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’arrêt fixe le critère de subordination ; le juge qualifie la relation d’après les conditions réelles, non le seul intitulé du contrat.

2. Analyse managériale et stratégique

Les Serres du Val produisent et vendent des plantes en pots et des plants potagers à des particuliers, des jardineries indépendantes et des collectivités. Il faut analyser leur environnement et leur diagnostic stratégique, puis évaluer des choix commerciaux et proposer une action pour limiter les invendus.

Analyse PESTEL

Question 2.1. À partir du DT 2, repérez deux éléments de l'environnement externe et classez-les dans les dimensions pertinentes d'une analyse PESTEL. Pour chacun, indiquez en quoi il peut influencer l'activité de l'entreprise.

Élément externe	Dimension PESTEL	Influence possible
Demande de réduction des emballages	Environnementale	Peut inciter à adapter les emballages et améliorer l’image de l’entreprise.
Hausse possible de l’énergie et de certains intrants	Économique	Peut augmenter les coûts de production et réduire la marge.

Ces deux facteurs viennent de l’environnement extérieur et peuvent influer sur les choix de l’entreprise. Le premier correspond à une attente des clients concernant l’impact environnemental des emballages ; le second touche aux coûts de production. Le DT 2 les présente comme des évolutions ou des hausses possibles, sans mesurer leur ampleur ni établir une évolution chiffrée de la demande.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Environnemental : réduire les emballages. Économique : maîtriser les hausses possibles de l’énergie et des intrants.

Diagnostic stratégique

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 avec deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Chaque élément doit être cohérent avec les informations du DT 2 et placé dans la bonne catégorie.

Les forces et les faiblesses concernent les caractéristiques internes de l’entreprise ; les opportunités et les menaces relèvent de son environnement. Le recours ponctuel au renfort saisonnier, associé aux huit salariés permanents, peut signaler un besoin d’ajuster les effectifs selon les périodes, sans que le DT 2 affirme une difficulté de recrutement.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production locale et conseil au client	Invendus lorsque les prévisions sont trop optimistes	Commandes préparées à l'avance avec retrait sur place	Concurrence des jardineries, grandes surfaces et vendeurs en ligne
Serres proches du point de vente et gamme adaptée aux saisons	Renfort saisonnier seulement ponctuel pour compléter les 8 salariés permanents	Attentes des clients concernant l'origine des plants et la réduction des emballages	Hausse possible de l'énergie et de certains intrants

Les éléments sont classés une seule fois et s'appuient sur les données du DT 2.

DR 1 complété : diagnostic stratégique



✓ RÉPONSE À RETENIR

Forces : production locale, conseil et proximité. Faiblesses : invendus et besoin d'ajuster les effectifs. Opportunités : précommandes et attentes des clients. Menaces : concurrence et hausse possible des coûts.

Choix commerciaux et préconisation

Question 2.3. La gérante envisage de proposer des commandes préparées à l'avance avec retrait sur place et de communiquer sur l'origine des plants. Présentez deux avantages attendus et une limite ou un risque de ce choix. Formulez une autre préconisation concrète pour limiter les invendus, en justifiant son intérêt.

Les précommandes peuvent aider à anticiper les quantités à préparer et faciliter le retrait au point de vente. Communiquer sur l'origine des plants répond à une attente exprimée par certains clients et peut valoriser la production locale.

Une limite est la charge d'organisation des commandes et des retraits ; les informations diffusées sur l'origine doivent aussi être fiables.

Autre préconisation : suivre les ventes par variété et par période, puis ajuster les mises en culture. Les décisions s'appuient ainsi sur les ventes observées et limitent le risque de produire des quantités excédentaires.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Précommandes et communication sur l'origine : anticipation, retrait facilité et valorisation de la production locale, avec une organisation à maîtriser. Suivre les ventes et ajuster les mises en culture pour limiter les invendus.

3. Analyse économique et calculs de gestion de l'activité plantes en pots

Le DT 3 fournit les données annuelles de la seule activité de vente de plantes en pots : 12 000 pots vendus, prix unitaire, coûts variables et coûts fixes. Il faut calculer le chiffre d'affaires, la marge sur coûts variables et le seuil de rentabilité, puis interpréter les résultats sans les généraliser à toute l'entreprise.

Chiffre d'affaires

Question 3.1. Calculez le chiffre d'affaires annuel réalisé sur les plantes en pots.

Le chiffre d'affaires annuel mesure la valeur des ventes de cette activité. Il se calcule en multipliant la quantité vendue par le prix unitaire : 12 000 pots × 4,20 euros par pot = 50 400 euros. Les unités « pots » s'annulent. Le montant obtenu porte uniquement sur les plantes en pots et s'exprime hors taxes, conformément au DT 3. Il ne comprend donc pas les autres productions ni les autres activités commerciales éventuelles de l'entreprise.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le chiffre d'affaires annuel de l'activité plantes en pots s'élève à 50 400 euros HT pour l'année étudiée.

Coût variable et marge

Question 3.2. Calculez le coût variable unitaire, puis la marge sur coût variable totale et le taux de marge sur coûts variables. Présentez les opérations et indiquez les unités.

Le coût variable unitaire se calcule en divisant le coût variable total par les pots vendus : 25 200 euros ÷ 12 000 pots = 2,10 euros par pot. La marge sur coûts variables totale correspond au chiffre d'affaires moins le coût variable total : 50 400 − 25 200 = 25 200 euros. Le taux de marge sur coûts variables est cette marge rapportée au chiffre d'affaires, puis multipliée par 100 : 25 200 ÷ 50 400 × 100 = 50 %. Il concerne l'activité étudiée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Coût variable unitaire : 2,10 euros par pot ; marge totale : 25 200 euros ; taux de marge : 50 %.

Seuil de rentabilité

Question 3.3. Calculez le seuil de rentabilité en euros de chiffre d'affaires. En déduire le nombre de pots à vendre pour atteindre ce seuil, arrondi à l'unité supérieure. Présentez les opérations et indiquez les unités.

Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires est atteint lorsque la marge sur coûts variables couvre les coûts fixes. Le taux de marge étant de 0,50, le seuil vaut 18 000 ÷ 0,50 = 36 000 euros. La marge par pot est de 4,20 − 2,10 = 2,10 euros. Pour couvrir 18 000 euros de coûts fixes, il faut vendre 18 000 ÷ 2,10 = 8 571,43 pots. Comme les pots se vendent à l'unité, on arrondit au nombre entier supérieur.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Seuil de rentabilité : 36 000 euros de chiffre d’affaires, atteint à partir de 8 572 pots vendus.

Interprétation des résultats

Question 3.4. Comparez le chiffre d'affaires réalisé au seuil de rentabilité calculé. Indiquez ce que cette comparaison permet de conclure pour l'activité étudiée, sans généraliser à l'ensemble de l'entreprise.

Le chiffre d’affaires réalisé est de 50 400 euros, contre un seuil de rentabilité de 36 000 euros : il le dépasse de 14 400 euros. Pour l’activité plantes en pots, la marge sur coûts variables de 25 200 euros couvre donc les 18 000 euros de coûts fixes. L’excédent est de 7 200 euros, ce qui correspond à un résultat positif dans les conditions du cas. Cette conclusion concerne uniquement cette activité, et non l’ensemble de l’entreprise.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’activité plantes en pots dépasse son seuil de rentabilité de 14 400 euros et dégage un résultat positif de 7 200 euros.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de sciences économiques, sociales et de gestion est indiquée Session 2026, porte le code imprimé 26-CAP-PH-EP1 et annonce 120 minutes ainsi qu'un coefficient 2. Le sujet précise toutefois qu'il ne peut pas être présenté comme officiel pour cette session. À partir du cas des Serres du Val, il évalue le raisonnement juridique, le diagnostic stratégique et les calculs de gestion d'une activité horticole.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le lien de subordination se recherche dans les pouvoirs de donner des directives, de contrôler leur exécution et de sanctionner les manquements.
- L'immatriculation comme indépendant crée une présomption, mais les conditions réelles de travail peuvent permettre d'établir un contrat de travail.
- La marge sur coûts variables totale se calcule ainsi : chiffre d'affaires moins coûts variables totaux.
- Le seuil de rentabilité est atteint lorsque la marge sur coûts variables couvre exactement les coûts fixes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer le statut déclaré de Mme Lenoir des conditions réelles de travail et examiner les indices dans les deux sens.
- Pour chaque élément PESTEL, préciser son effet possible et le distinguer d'une caractéristique interne de l'entreprise.
- Classer deux éléments par catégorie SWOT et justifier chaque choix à partir du DT 2.
- Présenter les calculs avec leurs unités et limiter la conclusion de rentabilité à la vente de plantes en pots.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment reconnaître un lien de subordination dans cette situation ?

Il faut rechercher si la gérante donne des ordres ou directives, contrôle leur exécution et peut sanctionner les manquements. Le planning, les tâches prescrites et les reprises demandées sont des indices à mettre en balance avec le statut déclaré.

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité à partir de ces données ?

Calculez le taux de marge sur coûts variables en divisant la marge totale par le chiffre d'affaires. Le seuil en euros correspond aux coûts fixes divisés par ce taux. Divisez ensuite ce seuil par le prix unitaire et arrondissez le nombre de pots à l'unité supérieure.

Q : Comment organiser le temps pour traiter les trois parties ?

Le sujet prévoit 120 minutes et répartit les points entre trois parties : 7, 7 et 6. À titre indicatif, une répartition proportionnelle donne environ 42, 42 et 36 minutes. Réservez quelques minutes pour vérifier calculs, unités et justifications.

Q : Quels critères veiller à respecter pour le diagnostic stratégique ?

Classez chaque élément dans la bonne catégorie : les forces et faiblesses concernent l'entreprise, tandis que les opportunités et menaces relèvent de son environnement. Appuyez vos choix sur le DT 2 et inscrivez deux éléments par catégorie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capaph.fr/assets/annales/cap-ph/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/CAP PH - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Productions Horticoles : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.